

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	30/2022
Membres présents :	41		
Nombre de pouvoirs :	3	SÉANCE DU	10 octobre 2022
Nombre de votants :	44		

Date de convocation : 4 octobre 2022

Date d'affichage : 18 octobre 2022

Le dix octobre deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Saint-Loup à Amilly en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, FÉVRIER Albert, De WILDE Florent, FOUASSIER Claude, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BURON Jocelyn, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean Paul, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GADAT KULOGWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : SAUTREUIL Magali

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : DUCARDONNET Alexandre, JOBET Johan

3CBO : BETHOUIL Christophe, CHEVALIER Jean Luc

CC4V : LEROY Angélique

AME : MANAÏ-AHMADI Asma, GUERIN Régis, CARNEZAT Marie-Laure, BOUQUET Christophe, TOURATIER Claude

PARTENAIRES : GABORET Jalila

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. CHEVALIER Jean-Luc a donné pouvoir à M. HAMON Stéphane, MME. CARNEZAT Marie-Laure a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. BETHOUIL Christophe a donné pouvoir à MME. CORBY-GUÉNÉE Catherine.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Président,

EXPOSE qu'afin d'assurer un financement suffisant des opérations de l'année 2023, en raison du délai parfois très long qui sépare le mandatement d'une dépense de la perception effective des subventions auxquelles elle est éligible, le PETR Gâtinais montargois souhaite se réserver la possibilité d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre-Loire pour un montant de 100 000 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE dans la mesure où elle s'avèrerait nécessaire, le recours à une ligne de trésorerie de 100 000,00 € pour l'année 2023,

HABILITE le Président à signer le contrat à intervenir avec le Crédit Agricole Centre-Loire,

AUTORISE le Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat.

Pour extrait, certifié
conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com